EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 23 septembre, à 15h30

Le Conseil Municipal de la Commune des SALLES SUR VERDON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel BLAIN, Maire en exercice.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 septembre 2026

PRESENTS :

BISCAUT Marie-Ange	Conseillère municipale
BLAIN Michel	Maire
BOUSQUET Aurélie	Conseillère municipale
GAMBET Frank	1er Adjoint
GAREIL Audrey	2ème Adjointe
GAUTHIER Chantal	Conseillère municipale
ORANGE Alina	Conseillère municipale
SALOMÉ Alain	Conseiller municipal
COLLIGNON Arnaud	Conseiller municipal
BILLION Myriam	Conseillère municipale
BOUSQUET Corentin	Conseiller municipal

Nombre de conseillers en exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

DELIBERATION N°56/2026 – DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

VU l'article L.1612-11 du code général des collectivités territoriales
VU la nomenclature budgétaire et comptable M49
VU la délibération N°35/2026 du Conseil Municipal en date du 29 avril 2026 approuvant le budget de l'eau et l'assainissement

Monsieur Le Maire explique au Conseil Municipal que les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables. Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du Budget Primitif.

Sur demande du Service de Gestion Comptable de Draguignan, Monsieur Le Maire propose la décision modificative suivante :

CHAPITRE	DESIGNATION	MONTANT DES CREDITS OUVERTS AVANT DM	DECISION MODIFICATIVE	MONTANT DES CREDITS OUVERTS APRES DM
CHAPITRE 023	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	150 311.78	- 20 000	130 311.78
CHAPITRE 042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	55 000	+ 20 000	75 000
CHAPITRE 041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0	50 000	50 000

Détails des articles débités/crédités :

SECTION INVESTISSEMENT	DEPENSES	
	AUGMENTATION DE CREDITS	**DIMINUTION DE CREDITS**
CHAPITRE 023 : *Article 023*		20 000
CHAPITRE 042 : *Article 6811*	20 000	
CHAPITRE 041 *Article 2183*	50 000	
SECTION INVESTISSEMENT	**RECETTES**	
CHAPITRE 041 *Article 2315*		50 000
CHAPITRE 021 *Article 021*		20 000
CHAPITRE 040 *Article 28031*	20 000	
SOLDE	0	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

APPROUVE les modifications telles que proposées ci-dessus
VALIDE la décision modificative n°2 du budget eau et assainissement 2026
DONNE tout pouvoir à Monsieur Le Maire pour réaliser les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération

Fait et délibéré aux SALLES SUR VERDON
Les jours, mois et ans susdits
Le Maire,
Michel BLAIN

